

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 23
Conseillers en fonction : 23
Conseillers présents : 18
Nombre de pouvoirs : 4
Publié le 8 juillet 2026

Conseil municipal du 7 juillet 2026

Sous la présidence de Mme Valentine ERNÉ-HEINTZ, maire.

Étaient présents : BAUER Carine, BOHR Freddy, BURGER Eric, DIEBOLT Rémy, FREYSZ Anne, JACOB Christophe, JACOB Julie, KRAEMER Anne-Marie, LASTHAUS Sébastien, LEMER Aude, MARTINI Matthieu, MERCK Fanny, NIESS Laetitia, RAPP Olivier, REYMUND Antoine, THIBAUT MEYER Sylvie,

Absents : DUMONT Olivier qui donne pouvoir à KRAEMER Anne-Marie, KOPFF Carole qui donne pouvoir à JACOB Julie, ZEISSLOFF Christian qui donne pouvoir à MARTINI Matthieu, ZEISSLOFF Patricia qui donne pouvoir à BOHR Freddy, RUCH Thomas

Secrétaire de séance : NIESS Laetitia

4. OBJET : ACQUISITION FONCIERE POUR LA CREATION D'UNE VOIE VERTE A USAGE MIXTE ENTRE GIMBRETT ET RUMERSHEIM

Vu la délibération n° 03 du 30 janvier 2024,

Vu la délibération n°05 du 21 janvier 2025,

Dans le cadre d'un projet de création de voie verte à usage mixte (accès maintenus aux agriculteurs riverains) entre Gimbrett et Rumersheim, la commune souhaite acquérir des portions de parcelles supplémentaires afin d'élargir la voie qui correspond aux chemins d'exploitation d'origine.

Les portions de parcelles supplémentaires sont les suivantes :

- Parcelle 419 section 23 n°13 pour une emprise située de 12 m²
- Parcelle 419 section 23 n°14 pour une emprise située de 9 m²

Le Conseil Municipal après délibération,

Décide l'acquisition des parcelles ci-dessus par dédommagement valorisé à hauteur du prix de l'are agricole en vigueur pour le propriétaire et indemnités d'évictions pour l'exploitant des parcelles,

Autorise madame le maire à faire effectuer les travaux sur les portions de parcelles concernées et à authentifier l'acte administratif de cession,

Désigne, conformément à l'article L1311-13 du CGCT, M. Sébastien LASTHAUS, adjoint au maire, pour signer l'acte administratif de cession.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Copie conforme,

Madame Le Maire,

Valentine ERNE-HEINTZ



La secrétaire de séance

Laetitia NIESS

